



DOSSIER

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE



7 JOURNÉES MYCOLOGIQUES
DU VIGAN : 40^e ÉDITION !

8 PÔLE D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

15 FESTIVAL
LÀ-BAS VU D'ICI

SOMMAIRE

- 4 BRÈVES**
L'actualité du Vigan
- 6 ENVIRONNEMENT**
..... Source d'Isis
- 8 URBANISME / TRAVAUX**
..... Un pumptrack au Vigan
- 11 SOLIDARITÉ / SANTÉ**
- 12 DOSSIER**
"Opération de revitalisation du territoire"
- 14 ÉDUCATION JEUNESSE**
.....
- 15 CULTURE**
.....
- 18 INFOS COMMUNALES**
..... "Santé à l'école"
- 19 MARCHÉS DE L'ÉTÉ**
FOIRES D'AUTOMNE
- 20 SUR NOTRE TERRITOIRE**
- 21 HISTOIRE / PATRIMOINE**
L'encyclopédie
- 22 ÉTAT CIVIL**
EXPRESSION LIBRE
- 23 RENCONTRE AVEC**
Jean-Yves Boschi, spéléologue
- 24 AGENDA CULTUREL DE L'ÉTÉ**
..... Festivités du 14 juillet



Éditeur : Mairie du Vigan - Place Quatrefoies de Laroquette - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr | **Directrice de la publication** : Sylvie Arnal | **Rédactrice en chef** : Elsa Lewin | **Ont participé à ce numéro** : S. Arnal, E. Lewin, H. Filali, D. Sauveplane, E. Poujade, A. Cozza, V. Horeau, les services de la mairie du Vigan, du Campus Connecté et du PETR Causses et Cévennes | **Crédits photos** : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Sophia Laouari, © Halima Filali, © Virginie Govignon, © Stéphane Kerrad, © Aspheries Hervé Leclair, les services de la mairie du Vigan et de la CCPV | **Photo en 1^{er} de couverture** : © Anna Saule | **Maquette, graphisme et mise en page** : Audrey Malaval (Paprika-box) | **Impression** : sur papier recyclé par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | **Dépôt légal** : date 07/07/2022 - Tirage : 3 500 exemplaires.



Chères Viganaises, chers Viganais,

Avant d'aborder les projets de la ville, revenons au printemps marqué par la réforme des retraites qui a mobilisé de nombreux viganais de manière créative et déterminée.

Cette réforme n'avait aucun caractère d'urgence après deux ans de pandémie suivie d'une crise économique avec une inflation galopante qui nuit gravement au pouvoir d'achat des citoyens. Rejetée par toutes les organisations syndicales de salarié-es et de jeunesse, cette réforme a conduit à un niveau de mobilisation jamais égalé. L'exécutif sort considérablement affaibli de ce conflit, méprisant la démocratie sociale. Cela est grave, et porteur d'interrogations pour l'avenir quant à l'expression que prendra la colère sociale.

Concernant notre cité, le 25 avril 2023, nous avons signé avec nos partenaires (État, Région, Département, Banque des territoires) et en présence de Mme Lecaillon, préfète du Gard, la première Opération de revitalisation du territoire (ORT) du Gard. L'objectif est de conforter Le Vigan dans sa centralité, en agissant sur les équipements publics et le logement.

Un axe fort du programme est de permettre la rénovation de l'habitat privé dans le centre ville avec la mise en place d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dont vous trouverez le dossier complet à l'intérieur de ce numéro.

Dans le cadre de l'ORT, nous avons lancé le 15 juin la consultation des entreprises pour la construction d'un pôle d'enseignement supérieur, dont les travaux débiteront à l'automne 2023 pour une livraison prévue à l'automne 2024. Notre objectif est de faciliter et favoriser l'égal accès des jeunes aux études post-bac.

Cette politique en faveur de la jeunesse, nous la réalisons aussi auprès de nos élèves de l'école élémentaire Jean-Carrière. Depuis trois ans, les élèves de CP bénéficient, avec l'accord de la communauté éducative, d'un programme d'éducation à la santé. L'association COPASANA constituée de professionnels de santé et paramédicaux propose un travail en profondeur sur la santé globale des enfants. Devant le bilan positif de ce programme, la municipalité a souhaité prolonger le projet pour trois ans supplémentaires et d'y intégrer les élèves de CM1 afin d'aller plus loin dans l'action de prévention santé et leur permettre de devenir acteurs de leur santé.

Enfin, je voudrais saluer la naissance de l'entente "Cévennes eau" entre les communes d'Avèze, de Molières-Cavaillac et du Vigan pour mettre en commun les moyens techniques et humains pour gérer les réseaux d'eau potable. Ce service doit nous permettre d'améliorer encore la gestion de cette ressource précieuse et de conserver son caractère de service public pour tous.

J'exprime ma gratitude et mes remerciements à l'ensemble des élus, aux membres des nombreuses associations et des agents communaux qui sont engagés et impliqués tout au long de l'année dans l'organisation des nombreux événements. Cela contribue à notre qualité de vie et au plaisir de partager des moments chaleureux et de faire rayonner notre belle ville.

Un bel été s'annonce au Vigan, soyez-en les acteurs !

Sylvie Arnal
Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : service.accueil@levigan.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

www.levigan.fr



Facebook : [mairielevigan](https://www.facebook.com/mairielevigan)



Illiwap : Mairie du Vigan



Réunions de quartier

Depuis le début de l'année, les élu·e·s viennent à votre rencontre dans les quartiers de la ville. Ces rencontres ont lieu de 18h à 20h.

Prochains RDV :

- **10 juillet** : au 16 avenue de Rochebelle pour les quartiers Rochebelle, Avenue du Mont Aigoual, Les Combes et Valamont
- **11 septembre** : sur la place de Gaujac pour les quartiers Gaujac et La Merlière
- **16 octobre** : sur la place de Campis pour les quartiers Route de Saint Bresson, Le Coularou et le hameau de Campis
- **27 novembre** : salle du Cantou pour les quartiers La Garoussière, Mareilles et le centre-ville

C'est l'occasion de discuter de vos préoccupations, poser vos questions et vous informer sur les projets en cours autour d'un apéritif convivial.

Soyez les bienvenus !



Piétonisation du "haut du quai" durant la période estivale

Suite à l'expérimentation de la fermeture du "haut du quai" durant l'été 2022, la municipalité reconduit la piétonisation pour l'été 2023.

Elle sera effective du 10 juillet au 23 août de 12h30 à 6h du matin, tous les jours.

Pour rappel, les zones bleues sont applicables du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sauf jours fériés et concernent les stationnements suivants :

- rue du Maquis
- rue du Chef Marceau
- rue de l'horloge
- place Bonald (côté rue Pierre-Gorlier)
- rue Pierre-Gorlier (entre avenue de la Grave et place Bonald)
- place du Quai partie basse
- place d'Assas
- passage Henri-Guibal
- place du Marché
- passage d'Auvergne
- rue du mûrier
- chemin de Virenque
- rue du Valdourbie
- avenue Jean-Jaurès

Appel à candidatures Recensement 2024



Notre commune sera concernée par le recensement de sa population en 2024.

Nous recherchons **10 agents à 30h/semaine du 8 janvier au 17 février 2024**, avec pour mission de distribuer et récupérer les questionnaires auprès de la population ou remettre les formulaires pour le remplissage en ligne. Les candidats devront maîtriser l'outil informatique et avoir de bonnes capacités relationnelles. Une séance de formation rémunérée sera obligatoirement dispensée. Le niveau bac est exigé.

Merci d'envoyer vos candidatures à compter de septembre 2023 à nolwenn.leroi@levigan.fr



Le recensement de la population c'est quoi ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.



Inscription au campus connecté

En 2019, la Commune du Vigan a lancé son Campus Connecté. En l'espace de quatre ans, ce sont au total 75 personnes qui ont pu avoir accès à l'enseignement supérieur et à des formations certifiantes par le biais de ce Campus, un lieu dans lequel il est possible de se former à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

L'année 2023-2024 accueillera entre 25 et 30 étudiants. Des places sont disponibles et peuvent être attribuées dès maintenant. Pour un BTS, une Licence, un Master, ou tout type de formation à distance post-bac ou pour une reprise d'étude, vous pouvez bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement dans le cadre de vos projets de formation avec le Campus Connecté. Il s'agit d'un service public, entièrement gratuit, financé par la commune du Vigan, la Région Occitanie, la Banque des territoires et le Ministère de l'enseignement supérieur.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'été.
Infos : 06 70 66 08 63 / campus.connecte@levigan.fr



Vente de l'ancienne école de musique

Construit en 1849, ce bâtiment a abrité l'abattoir du Vigan, puis l'école de musique intercommunale durant quelques années (désormais installée aux Orantes). Inoccupé depuis 2019, il est situé en zone inondable et répond à une réglementation contrainte, il ne peut être destiné qu'à usage de bureaux.

L'association Vigan Inter'Aide s'est portée acquéreur du bien au prix de 320 000€ (estimé par France Domaine). Après découpage cadastral, la ville conserve la partie non bâtie dans le domaine public communal. Le fruit de cette vente permettra de financer en partie les projets d'investissement de la commune (pôle d'enseignement supérieur, création d'un terrain multi-sports et d'un pumtrack).



Louer une chambre à un-e étudiant-e

Depuis 3 ans, la ville du Vigan accueille les étudiants du campus connecté et de l'école de soins infirmiers et d'aides-soignants (IFSI-IFAS). Si les étudiants sont satisfaits du contenu de leurs études et de la vie au Vigan, ils nous ont fait part de la difficulté qu'il y avait à se loger sur notre territoire.

Aussi, si vous disposez d'une chambre pouvant accueillir une personne de septembre 2023 à juin 2024, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées à l'adresse email service.accueil@levigan.fr, nous vous mettrons en relation avec les étudiants en recherche de logement.

RESTEZ INFORMÉS !



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE



Extinction de l'éclairage public

Suite aux réunions publiques organisées par la municipalité, des habitants nous ont fait remarquer que certains quartiers étaient trop éclairés.

C'est pourquoi, courant de l'été 2023, les quartiers suivants seront éteints de minuit à 5h pour une phase d'expérimentation : Paillerols, hameau de Campis et Gaujac.

ENVIRONNEMENT.....

Création de l'entente Cévennes Eau

Pour une gestion mutualisée de l'eau potable entre les communes d'Avèze, Molières-Cavaillac et le Vigan.

En fin d'année 2022, les conseils municipaux d'Avèze, de Molières-Cavaillac et du Vigan ont voté à l'unanimité la création d'une entente entre les trois communes pour la gestion de leurs services des eaux. L'objectif de cette entente est de mettre en commun les compétences et matériels des collectivités et de proposer un service d'accueil du public pour toutes les questions liées à l'eau potable.

Une entente est un accord entre plusieurs conseils qui porte sur des objets d'utilité communale intéressant les membres participant à l'entente. Elle est gérée par une conférence composée de trois représentants par commune, la conférence de l'entente est une instance de discussion et de propositions, propositions qui doivent être ensuite validées par chaque conseil municipal.

Chaque commune reste donc responsable de son service de l'eau et de ses tarifs. L'entente ne possède pas de personnalité juridique : elle ne peut donc pas disposer d'un budget propre, posséder des biens ou employer du personnel.



Locaux de Cévennes Eau :

16 avenue de Rochebelle au Vigan (ex-locaux Arnaud matériaux)

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h / 04 99 53 19 84 / service.des-eaux@levigan.fr

Isis, une source qui ne tarit jamais ?

Depuis les années 70, des travaux d'entretien régulier ont lieu dans la zone de captage de l'eau de la source d'Isis au Vigan, mais peu d'informations ont été précisément posées sur le papier concernant la durabilité de l'approvisionnement en eau. Des hydrogéologues ont réalisé des traçages permettant d'affirmer que l'eau qui arrive dans Isis est issue de pertes du Coudoulous et du Souls, elle circule rapidement dans le karst avant d'atteindre le lac créé suite à l'aménagement de la cavité par la mairie pour assurer l'alimentation en eau de la ville.



Récemment, la municipalité a fait appel aux spéléologues et plongeurs spéléo pour quantifier précisément, les volumes noyés et les volumes exondés de la cavité en réalisant la topographie complète.

À l'automne, la question de l'eau sera au centre d'échanges et de forums citoyens afin que chacun puisse s'exprimer, que personne ne se sente dépossédé de cette question, que ça ne soit pas qu'une affaire de spécialistes, que chaque acteur, consommateur, puisse témoigner de son usage de l'eau, de ses observations et y réfléchir ensemble.

Des visites de la grotte d'Isis seront programmées dans l'été par le Spéléo Club de la Vallée de la Vis, n'hésitez pas à vous rapprocher de ce club si vous désirez jeter un œil au lac !

Plus d'infos sur www.levigan.fr

Un nouvel agent pour Cévennes Eau

Depuis le 1^{er} juin, suite au rapprochement des communes d'Avèze, Le Vigan et Molières-Cavaillac dans le cadre de l'entente pour l'exploitation du réseau d'eau potable, **Pauline Pagès** a rejoint nos équipes et plus particulièrement le service Cévennes Eau.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'eau, elle a pour missions de contribuer à l'organisation et à la mise en place des services administratifs, de piloter la facturation de l'eau, de planifier les relevés, d'assurer la gestion et le suivi administratif des dossiers des usagers, de gérer les demandes d'interventions en coordination avec les responsables techniques, de constituer et compiler le suivi des données des trois communes.

Elle sera l'interlocutrice privilégiée des usagers, et assurera le lien avec les agents des collectivités, les élus et les partenaires.



Châtaigne et champignon : une alliance cévenole

La ressource mycologique, un levier de développement pour le Vigan

En 2022, la municipalité a été retenue par la Région Occitanie pour l'appel à projet "Châtaigneraies et champignons : une alliance cévenole". Le territoire viganais possède une large couverture forestière, particulièrement diversifiée en termes d'essences et de biotopes, dont la châtaigneraie constitue un patrimoine majeur. Aujourd'hui exploitée essentiellement pour son fruit, et exposée à de nombreux ravageurs, la châtaigneraie ne garantit pas toujours à son exploitant un revenu économique suffisant. Il apparaît ainsi opportun de valoriser d'autres ressources que la seule châtaigne et ses dérivés.

Les champignons comestibles, une ressource naturelle à valoriser pour les espaces forestiers

Les chercheurs ont démontré des synergies entre production de la ressource fongique et pratiques sylvicoles. Appelée mycosylviculture, l'ensemble de ces pratiques constitue un moyen de mobiliser bois et champignons dans les mêmes espaces.

Appuyée par des mycologues reconnus (qui portent les Journées mycologiques du Vigan depuis plus de 40 ans), Doriane Morata, cheffe de projet recrutée par la mairie, va mettre en relation les acteurs du champignon (producteurs, propriétaires fonciers) et les castanéiculteurs afin de définir un produit culinaire transformé alliant champignons et châtaignes de nos territoires.

L'objectif est de mettre en avant des espèces de champignons comestibles peu connus et donc peu ramassés. En effet les mycologues du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS de Montpellier ont répertorié une soixantaine d'espèces comestibles sur notre territoire, déjà cueillis lors des Journées mycologiques du Vigan. Il faut à présent les faire connaître !

Journées mycologiques : 40^e édition !



Les prochaines Journées mycologiques du Vigan se dérouleront les 14 et 15 octobre 2023. Dans cette perspective, la mairie a besoin de vous !

Faites-nous découvrir vos **pratiques, recettes** ou **histoires familiales** autour du champignon sur le territoire Viganais.

Que cela soit les **champignons sauvages cueillis dans les bois**, ou les **variétés cultivées historiquement sur le territoire**, nous cherchons des témoignages !

Nous sommes aussi à la recherche d'informations sur la **grotte des champignons** (située entre Esparon et Molières-Cavaillac) concernant les périodes et techniques de production.

Pour participer, contactez :

Doriane Morata
Mairie du Vigan
doriane.morata@levigan.fr

Une nouvelle cheffe de projet mycosylviculture

Doriane Morata est cheffe de projet sur la mycosylviculture au Vigan depuis mars 2023. Son poste est financé à 80% par la Région Occitanie et à 10% par le département du Gard.

Titulaire d'un Master en développement durable agricole, Doriane est chargée d'accompagner les castanéiculteurs dans la création d'atelier de récolte de champignons sauvages sur leurs parcelles. Elle va également à la rencontre des transformateurs et consommateurs afin d'étudier la possibilité de créer un produit gastronomique autour de la châtaigne et du champignon. Elle s'occupe aussi de l'organisation des Journées mycologiques du Vigan en renfort de Jérôme Sauveplane, élu à l'environnement.

Si vous êtes un cueilleur de champignons sylvestres passionné, n'hésitez pas à venir échanger avec elle ! Vous la rencontrerez certainement lors des Journées mycologiques du Vigan les 14 et 15 octobre 2023.



Erratum - Dans le n°28 du Petit journal, nous avons omis de signaler que la **Journée européenne des déchets** était co-organisée par **Les Amis de la Terre** et le **Syntoma**. Veuillez nous excuser pour cet oubli !

URBANISME / TRAVAUX.....

Fin des travaux boulevard des Châtaigniers et avenue Jean-Jaurès



Après plusieurs mois de travaux, l'avenue Jean-Jaurès a fait peau neuve. Les travaux ont consisté en une reprise complète des réseaux secs (électricité, téléphone) et humides (eau et assainissement), avec la création d'un plateau traversant pour permettre aux élèves de la cité scolaire de se rendre au parc de manière sécurisée.

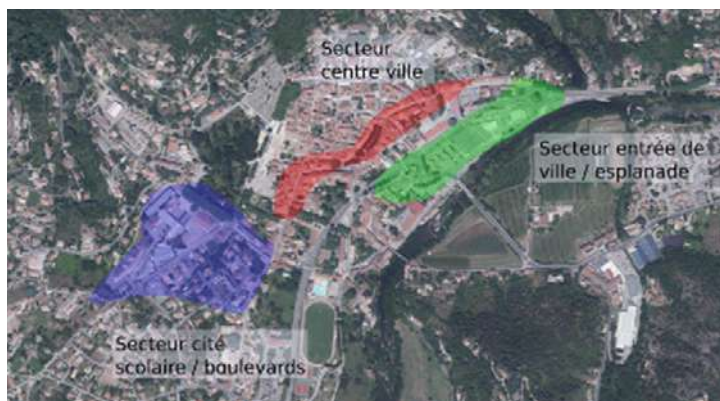
La dernière phase de ces travaux (rue du parc des châtaigniers, prochainement nommée rue Gisèle Halimi) se fera début 2024, en raison du début des travaux en septembre 2023 du Pôle d'enseignement supérieur.

Le projet de réaménagement du parc des châtaigniers se fera à la suite.

Se déplacer en ville : concilier les usages de la voiture, des cyclistes et des piétons

Dans le cadre de **Petites Villes de demain**, une étude va être lancée pour accompagner les projets portés par la Communauté de communes et la Mairie qui vont impacter fortement la circulation en ville comme la création d'un pôle d'échange multimodal, la traversée d'agglomération de la future vélo 85 qui reliera Arre à Sumène et la requalification des boulevards.

Trois secteurs à enjeux sont clairement identifiés : la cité scolaire et les boulevards attenants, l'entrée de ville et la traversée piétonne de la D999, le centre ancien.



Coût de l'étude : 30 000 €. Financement : 15 000 € par la Banque des territoires, 9 000 € par l'État (Fonds Vert), 6 000 € par la ville.



Les résultats de cette étude, attendus au plus tard pour début 2024, permettront de guider les projets et les futurs aménagements.

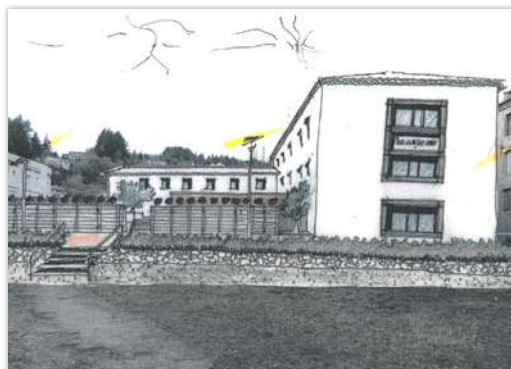
Création du Pôle d'enseignement supérieur

Comme évoqué dans le Petit journal n°28 de cet hiver, le Pôle d'enseignement supérieur avance à grand pas. Le marché de travaux a été lancé le 12 juin et le choix des offres des 15 lots se fera la semaine du 20 juillet pour un début des travaux à l'automne 2023.

Le Pôle se situera à l'ancienne maison de repos des châtaigniers, identifiée comme une friche foncière. Il accueillera à la rentrée 2024 : le campus connecté, l'école de soins infirmiers et d'aides-soignants et la licence Étude et développement des espaces naturels (EDEN). Ce sont 120 étudiants qui intégreront ce pôle.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 2 000 000 € HT.

Ce projet est fortement soutenu dans le cadre l'Opération de revitalisation du territoire (cf. dossier p. 12 et 13), par l'État au titre du Fonds Vert pour un montant de 514 640 €, la Région Occitanie et le Département du Gard dont nous attendons très prochainement les notifications de subventions.



Urbanisme : un territoire attractif et dynamique

La Communauté de communes du Pays viganais (CCPV), en concertation avec les maires, a mis en place un service instructeur mutualisé pour les demandes d'autorisations du droit des sols (autorisations d'urbanisme). Ce service, mis en place en 2017, est proposé à l'ensemble des communes du territoire. Toutes celles dotées d'un PLU ou d'une carte communale utilisent ce service.

Si la mairie reste votre interlocuteur privilégié pour vos dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, vous pouvez également déposer vos dossiers en ligne sur le site de la CCPV : www.cc-paysviganais.fr

Depuis sa création, ce service mutualisé a vu une nette augmentation du nombre de dossiers.

CCPV	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déclaration de travaux (DP)	74	183	181	163	219	278
Permis de construire	25	29	32	24	40	38
Permis de construire maison individuelle	27	48	40	40	67	75
Total	126	260	253	227	326	391
Ventes de biens immobiliers au Vigan		90	94	86	149	133

Police de l'urbanisme : Plusieurs maires des communes de la CCPV ont décidé de mettre en œuvre un contrôle systématique des travaux réalisés sur notre territoire afin de garantir le respect des règles d'urbanisme. Dans cette optique, Monsieur Benoit Bourrillon, ancien gendarme, a pris ses fonctions le 1 mars 2023. Vous serez amené à le rencontrer si vous réalisez des travaux de construction.

De nouveaux équipements sportifs pour le premier semestre 2024



Après plusieurs réunions de concertation avec des associations et des jeunes du territoire, la ville du Vigan va se doter de deux nouveaux équipements sportifs : un terrain multi-sports permettant la pratique du basket et du volley en lieu et place du city stade et un pumptrack sur les terrains communaux de la fabrègue qui permettra la pratique du vélo, roller, trottinette avec des modules en bois pour l'apprentissage de l'équilibre pour les plus petits. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 208 731€, financé par la ville à hauteur de 71 368€, par l'Agence nationale du sport (99 803€), par le Département du Gard (12 560 €) et par la Région Occitanie (25 000€).

PLUI : on a besoin de vous !

La Communauté de communes du Pays viganais s'est engagée en 2022 dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui définira les modalités d'occupation des sols de façon concertée pour les 21 communes de la CCPV.

Pendant toute l'élaboration de ce document, vous pouvez participer à des réunions publiques ou faire part de vos demandes dans le registre de concertation qui se trouve dans chaque mairie ou à la Maison de l'intercommunalité.

Infos, calendrier des réunions :
www.cc-paysviganais.fr/la-demarche-plui

Développer l'usage du vélo : la ville du Vigan s'engage



Après l'aide à l'acquisition de vélos électriques, l'installation de bornes de recharge vélos et des arceaux pour vélos, la municipalité travaille à la réalisation d'une piste cyclable qui traverserait la ville pour rejoindre les voies vertes du département.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental aménage des voies de circulation sur les anciennes voies ferrées dédiées aux déplacements doux. Ces voies sécurisées, adaptées aux promenades familiales et touristiques, permettent des déplacements de village à village sans avoir à emprunter le réseau routier. Sur notre territoire, il existe une voie verte sur les tronçons Arre/Molières-Cavaillac et Ganges/Sumène.

L'objectif du département en 2024 et 2025 est de prolonger ces voies jusqu'aux entrées du Vigan, à charge pour la ville de réaliser une piste cyclable intra muros pour les relier entre elles. Pour ce faire, le bureau d'études Media E a été retenu en avril 2023 pour étudier les tracés possibles, dessiner l'aménagement retenu, en évaluer le coût et suivre le chantier.

Coût de l'étude 11 000 € TTC (financé par la ville).
Début des travaux fin 2024.

URBANISME / TRAVAUX.....

Requalification du Jardin des Orantes



Les stagiaires du centre de formation de Rodilhan (CAP jardinier paysagiste), les services techniques de la Communauté de communes du Pays viganais et de la Mairie du Vigan ont unis leurs forces pour réaménager le jardin des Orantes.

Ces travaux ont pour objectifs :

- améliorer l'accessibilité afin d'en faire un espace de détente notamment pour les résidents de l'EHPAD de l'hôpital
- embellir le jardin par la plantation à l'automne de nombreuses plantes méditerranéennes
- créer un espace festif pour les habitants et associations du territoire

Coût des fournitures : 17 000 €, pris en charge par la Communauté de communes.

Résidence "La Prairie" : Habitat du Gard lance un ambitieux programme de rénovation



Madame le Maire a rencontré le 29 juin dernier, Monsieur Guittard, directeur de la maîtrise d'ouvrage de l'Office public de l'habitat du Gard, venu lui présenter un vaste programme de rénovation de la résidence "La prairie".

Construite en 1969, la résidence va bénéficier d'un programme de travaux de grande ampleur :

- isolation thermique des façades, réfection des garde corps des balcons
- isolation des planchers
- remplacement des menuiseries extérieures
- remplacement des chaudières
- réfection des cuisines, salles de bains et mise en conformité électrique
- étanchéité des toitures...

Au total, 80 logements seront complètement rénovés au terme des 18 mois de travaux qui s'étaleront de janvier 2024 à juin 2025.

Le gain énergétique attendu de ces travaux est une baisse de 60 % des consommations d'énergie.

Coût des travaux : 3 M€ HT

Rénovation de l'éclairage public – Phase 3

Depuis la phase de diagnostic lancée en 2017 avec le cabinet Cèdre, 217 points lumineux ont été changés. Les deux premières phases, fortement soutenues par le Fonds européen de développement régional et le SMEG ont contribué à :

- moderniser le parc d'éclairage public
- réduire de façon substantielle le halo lumineux produit par la ville
- minimiser l'impact carbone du réseau
- diviser par 5 la quantité d'énergie consommée



Le Parc national des Cévennes, dans le cadre du label Réserve Internationale de ciel étoilé (RICE), et le SMEG 30 nous apportent leur soutien pour la troisième phase de travaux. Un dossier de demande de subvention a également été déposé dans le cadre de l'appel à projet "France Relance" initié par l'Etat. Le marché public, lancé fin avril 2023, a été attribué à la Société languedocienne d'aménagement (SLA) pour un montant de 135 184 € HT et concernera 132 points lumineux des rues suivantes : RD110 du pont du Super U jusqu'aux Arennes et jusqu'au vieux pont, rue du haut du pont, rue du palais, passage de l'Arre, fin de la rue des Barris, place d'Assas

SOLIDARITÉ/SANTÉ

Agir pour l'installation de nouveaux médecins

Plus de 2 000 patients n'ont plus de médecin traitant en Pays viganais depuis le 1^{er} janvier.

Face à ce constat, la Communauté de communes a organisé des tables rondes avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire et a renforcé son action de mise en réseau en recrutant pour six mois le Docteur Michel David, médecin et enseignant retraité de la faculté de médecine de Montpellier.

Pour être attractif et favoriser les installations, le groupe de travail ainsi créé mène différentes actions :

- candidature à l'ouverture d'un centre de santé en partenariat avec la Région Occitanie dans le cadre d'un Groupement d'intérêt Public (GIP) "Ma Santé, Ma Région" permettant le salariat de médecins ;
- création de liens avec la faculté de médecine de Montpellier : la chargée de mission "Petites villes de demain" et le Dr David participent à des forums à l'université ;
- organisation d'un week-end cévenol pour des internes en médecine (voir ci-contre).

Une journée de sensibilisation aux handicaps



L'association Gard' et Autonomie, en partenariat avec APF France Handicap, l'association Vigan Inter'Aide, l'Association éducative du Mas Cavaillac (AEMC), avec le soutien de la Mairie du Vigan, ont organisé le 13 avril dernier une journée de sensibilisation aux handicaps. Afin de favoriser une meilleure compréhension et une plus grande empathie envers les personnes vivant avec des handicaps, différents ateliers étaient proposés : mises en situation (parcours en fauteuil roulant), présentation de matériel médical, échanges autour des parcours de vie, quizz pour faire tomber les idées fausses sur l'autisme...

Cette journée, également ouverte à tous, a concerné : 128 élèves de la Cité scolaire André-Chamson, 112 élèves de l'école élémentaire Jean-Carrière, 12 apprentis AES (accompagnant éducatif et social) du centre de formation Cévennes Avenir, et un petit groupe de l'Impro de l'AEMC.

Suscitant beaucoup de discussions entre les participants, ces ateliers ont permis de mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap et de réfléchir à des actions concrètes pour améliorer leur inclusion dans la société.

Des internes en médecine en visite pour un week-end cévenol



Dans le cadre des actions concertées entre les professionnels de santé du territoire, la Communauté de communes et la ville, visant à favoriser l'installation de nouveaux médecins, une quinzaine d'internes (parfois accompagnés de leurs conjoints) a été invitée à venir découvrir le Pays viganais le temps d'un week-end de juin. Les participants, qui ont pu échanger avec les professionnels installés, visiter les locaux et faire différentes activités de plein air, étaient très satisfaits de la qualité du programme. Gageons sur de futures installations sur notre territoire !

Accueil et solidarité : une carte de parrainage



La mairie poursuit son engagement et son action en faveur d'une politique d'accueil inconditionnelle, inclusive et solidaire. Le 11 mai dernier, ont été accueillis pour la 2^e année consécutive, l'association APAVIA et les réfugiés arrivés en Pays viganais ces derniers mois. 20 personnes ont reçu une carte de parrainage leur permettant, entre autres, de découvrir les richesses et le patrimoine viganais.

Halima Filali, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, et Émilie Pascal, vice-présidente de la Communauté de commune déléguée aux solidarités, ont profité de ce moment de convivialité pour remercier le collectif "Pays viganais Terre d'accueil" pour son dévouement et son action au quotidien.

DOSSIER

La 1^{ère} Opération de revitalisation de territoire du Gard signée au Vigan !

"Petites villes de demain", le programme entre dans sa phase opérationnelle

En décembre 2020, l'État retenait les candidatures de 21 communes du Gard (appartenant à 12 intercommunalités) pour le programme Petites Villes de demain (PVD).

Ce programme est conçu pour soutenir les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie, ainsi que leur intercommunalité.

En avril 2023, la ville du Vigan et la Communauté de communes du Pays viganais étaient les premières collectivités PVD du Gard à avoir fait valider par l'État leur diagnostic et leur projet de territoire.

Notre projet de territoire se décline autour de 37 actions dont vous trouverez le détail sur les sites Internet de la ville et de la CCPV. Dans ce numéro, nous vous proposons un focus sur 3 actions structurantes pour notre territoire.



25 avril 2023 - Signature de la convention cadre avec l'ensemble des partenaires du programme PVD (État, Région, Département, Banque des territoires, Établissement public foncier et PETR Causses et Cévennes).

Rénovation de l'habitat

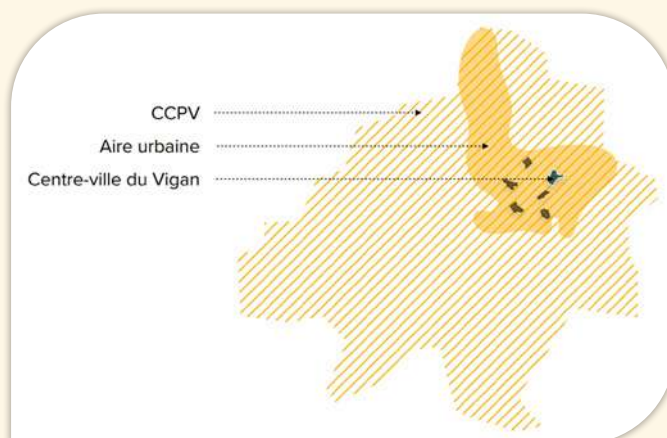
Des aides financières adaptées à l'ensemble du territoire du Pays viganais et renforcée en centre-ville du Vigan.

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) permettra à l'ensemble des ménages de la Communauté de communes d'être accompagnés dans leurs projets de réhabilitation.

L'objectif : améliorer durablement le parc de logements. L'opération débutera à l'automne 2023. Elle est pensée selon trois niveaux d'interventions avec des aides renforcées pour le centre ville du Vigan. Les aides (soumises à conditions de ressources ou du montant de loyer prévisionnel) seront :

- pour les propriétaires occupants à minima de 35 à 50% et pourront monter jusqu'à 60% en centre ville du Vigan
- pour les propriétaires bailleurs dans les centres bourgs d'Avèze, Molières-Cavaillac, Aulas et Bréau-Mars et le Vigan entre 25 et 45%
- pour les syndicats de copropriétaires ou pour leurs organisations dans le centre du Vigan

Plus d'informations seront bientôt disponibles sur le site de la mairie du Vigan et de la Communauté de communes.



Limiter la mise en location de logements indécents

À partir de janvier 2024, les propriétaires bailleurs du centre-ville du Vigan devront demander une autorisation préalable de mise en location de leurs logements (pour la première location ou lors d'un changement de locataire).

L'objectif de ce "permis de louer" est de renforcer la lutte contre l'habitat indigne en évitant leur mise à la location.

La demande composée d'un formulaire CERFA et d'un diagnostic technique devra être adressée au service urbanisme de la Communauté des communes ou déposée en mairie. Une visite de contrôle sera associée à chaque demande.



Un "Permis de louer" ?

Le "permis de louer" est un dispositif issu de la loi n°2014-366 dite loi ALUR (loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme décent) du 24 mars 2014 et son décret 2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location.

Étude commerces

Les commerces sont un maillon essentiel de la revitalisation du centre-ville. "Petites Villes de demain" intègre et accompagne les acteurs du développement économique.

Avec la construction de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT), un premier état des lieux a été réalisé par la Communauté de communes en partenariat avec la CCI. Le tissu local, dynamique, reste fragile. Les locaux commerciaux sont marqués pour un phénomène de vacance : 23% des 170 cellules du centre ancien. L'appareil commercial est également légèrement déséquilibré avec une surreprésentation (par rapport aux moyennes départementales) des commerces alimentaires (restaurants, épiceries, café...).

Sur le moyen et long terme, la transmission et la reprise des entreprises est également un enjeu.

Cet été, la municipalité amorce une deuxième étape en profitant des compétences de la SCET, groupe de conseil qui accompagne depuis plusieurs mois la cheffe de projet. L'objectif de cette étude est d'affiner nos connaissances avec un déplacement sur le terrain, des entretiens et des enquêtes et de renforcer les actions à venir. Actions qui débiteront dès l'automne avec un travail autour des commerces vacants en partenariat avec l'Union des professionnels viganais (UPV).



ÉDUCATION/JEUNESSE.....

Du côté du périscolaire

Dans le cadre du **projet "Au Fil de l'eau"**, mis en place par le Bourilhou, Thomas est intervenu auprès des enfants pour créer des poèmes, qui seront prochainement mis en valeur.

Les élèves de la garderie du soir ont pu participer au **tournoi d'un film avec l'association Sous les étoiles** devant le portail de l'école. Merci à Colinda et à Nina pour leurs nombreuses idées et leur investissement.

L'année scolaire 2022/2023 a été ponctuée d'ateliers pendant le **temps méridien**, en maternelle et primaire, dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** :

- Éducation à l'alimentation avec Anne, diététicienne
- "De la graine à l'assiette" avec l'association Orizom
- "La digestion" avec l'association Copasana



Une table de **tri des déchets** a été installée à la cantine et expérimentée par un groupe d'enfants. Tous les déchets alimentaires partent aux poules et cochons, il ne reste que des déchets recyclables. Les enfants ont bénéficié du jardin des

Calquières et ont abordé le lombricompostage grâce aux bacs à compost installés pour les habitants du quartier.

La quasi totalité des familles a créé le compte sur le logiciel E-Ticket et s'est adaptée à la **réservation des repas en ligne**. Merci à elles ! **Julie, coordinatrice, reviendra vers les familles très prochainement pour préparer la rentrée.**

"Chamson fait sa radio"

Une expérience de radio pédagogique est proposée aux élèves des classes coopératives du collège André-Chamson depuis 2017, et à tous les collégiens volontaires depuis cette année. Elle donne la parole aux jeunes dans leur établissement scolaire et sur leur territoire. Ce projet permet également de former les élèves à devenir journaliste/animateur/technicien radio !

L'investissement des élèves a été plusieurs fois récompensé par le concours Médiatiks du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) : 1^{er} prix académique en 2019, 2^e prix académique 2020, et à nouveau 1^{er} prix académique 2021 et en 2022 !

Réalisés en partenariat avec Radio Escapades, le club et l'atelier ont donné la dernière émission de l'année le 6 juin en direct et en public !

Les journées "Éducation à la santé"

En juin dernier, les animateur.trices de l'association Copasana accueillaient tous les CP de l'école Jean-Carrière pour leur dernière journée du programme "Éducation à la santé", sur le thème de la communication.

5 ateliers différents ont été menés pour bien s'approprier la nouvelle thématique : communiquer avec différents codes (avec la participation de Rémi, mal voyant, et de Wahidullah, qui apprend le français) ; observer les organes de la communication ; analyser les perturbateurs de la communication pour mieux les éviter ; découvrir les différentes traces écrites ; communiquer sur les états émotionnels, pour apprendre à se connaître et vivre avec les autres.

La journée s'est clôturée par une pièce de théâtre, où les familles étaient conviées, permettant aux enfants de revoir les notions abordées sous un nouvel angle.

À la rentrée, nous aurons le plaisir de recommencer un cycle avec les CP mais aussi les CM1 avec un tout nouveau programme conçu par l'association avec les enseignants et Julie, coordinatrice du périscolaire, pour approfondir nos connaissances sur les modes de fonctionnements de notre organisme afin de mieux en prendre soin. Des demandes de subvention seront déposées par la mairie pour ce programme auprès de la CAF, de l'ARS et de l'Éducation nationale.





Déménagement provisoire du centre de loisirs "Les Castas"



Comme précédemment évoqué, pour réaliser les travaux du pôle d'enseignement supérieur et dans l'attente de la livraison du nouveau bâtiment du CLSH, le **groupe scolaire Jean-Carrière** accueillera le centre de loisirs dans ses locaux à partir du 18 septembre 2023. Merci à Jean-Luc Sauvaire, directeur de l'AEMC, et ses collaborateurs de l'espace pour tous, aux enseignants de maternelle et primaire ainsi qu'à notre personnel du service cantine/périscolaire pour les échanges constructifs autour de cette nouvelle organisation qui devrait durer entre 12 et 18 mois.

Un nouveau centre de loisirs en construction



En 2017, l'association éducative du Mas Cavaillac (AEMC) a repris l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) géré par la Communauté de communes situé en haut du parc des châtaigniers. Ce site vétuste et trop exigu pour accueillir les 60 enfants inscrits, contraint l'ALSH à refuser des inscriptions (15 sont en liste d'attente).

Aussi, un projet de construction est en cours, sur la propriété de l'AEMC, à proximité immédiate du Vigan, de Molières et Avèze, les 3 plus grands bourgs du Pays viganais.

Début des travaux : septembre 2023.

Livraison prévue : septembre 2024.

Coût total : 1 086 656 €.

Financement : CAF 350 000 €, CCPV 350 000 €, AEMC 386 656 €

CULTURE.....

Le programme du Musée cévenol



Une saison 2023 riche en rencontres au Musée cévenol !

Depuis avril et jusqu'au 31 août, venez découvrir l'**exposition photographique "Itinéraire, le chemin de Saint-Guilhem"**, proposée par l'association *Les Amis du chemin de Saint-Guilhem*. Parcourons ensemble, grâce aux photos de Stéphanie Jantzen, les 240 km qui séparent Aumont-Aubrac de Saint-Guilhem-le-Désert, traversons les paysages de l'Aubrac, les Grands Causses, les gorges du Tarn et de la Jonte, les Cévennes et les portes de la Méditerranée. Et ne manquez pas les **visites commentées par un membre de l'association les mercredis 12, 19 et 26 juillet, 2, 16, 23 et 30 août à 15 h**. Ces visites sont suivies, pour le jeune public, d'un atelier créatif. **Sur inscription au 04 67 81 06 86**

Du 6 septembre au 31 octobre, nous accueillons l'**exposition André Chamson (1900-1983) - Itinéraire d'un enfant du siècle**, imaginée et conçue par Micheline Cellier, Catherine Velle et Valérie Baheux de l'association André-Chamson.

Né à Nîmes, d'origine cévenole, André Chamson s'inscrit dans le paysage régional, connaît un destin national et un rayonnement international. Romancier, essayiste, poète, André Chamson a traversé le XX^e siècle et nous livre un héritage riche et, par certains aspects, encore méconnu. L'exposition lui rend hommage et se propose de redécouvrir le parcours de l'homme et de l'écrivain qui a fait sien le mot gravé sur la margelle du puits de la Tour de Constance par une prisonnière "Régister" (résister en occitan).

Deux rendez-vous accompagnent cette exposition :

- dimanche 10 septembre 14 h 30 – Conférence "André Chamson, rhodanien des deux rives" par Micheline Cellier, maître de conférence, INSPE université de Montpellier et Catherine Velle, romancière
- samedi 14 octobre à 15 h 30 – Conférence "Histoire du félibrige" par Philippe Reig, majoral du félibrige

L'automne sera aussi marqué par l'anniversaire du musée : 60 ans ! Des rencontres se préparent...

Musée Cévenol

1, rue des calquières au Vigan

04 67 81 06 86 - www.musee-cevenol.fr

Juillet et août – mer. au lun. 10h-13h / 15h-18h30

Septembre et octobre – mer. au dim. 10h-12h / 14h-18h

Fermeture de novembre à mars

Les derniers temps forts

Festival "Mauvais Genres"

La 2^e édition du festival qui lutte pour les droits des femmes et l'égalité des genres a accueilli un public nombreux du 2 au 8 mars derniers. Le thème de l'espace a permis de s'interroger sur la place des femmes dans le sport, sur l'occupation de l'espace par filles et garçons dans les cours de récréation, sur les comportements de harcèlement dans la rue ou en soirée, etc.

La programmation de cet événement porté par la mairie, avec le soutien du Département du Gard, est établie par un comité de pilotage (intégrant notamment les Cies Puppet Sporting Club et Amarante) en partenariat avec de nombreuses structures du territoire et au-delà.

En clôture, Sylvie Arnal a annoncé qu'une rue du Vigan sera bientôt baptisée "rue Gisèle Halimi", choisie symboliquement devant le futur Pôle d'enseignement supérieur, et toute proche de la Cité scolaire André-Chamson, car l'égalité doit être une évidence dès le plus jeune âge.

Pour la 3^e édition au programme : un temps fort les 7 et 8 mars et des ateliers les 16 et 17 mars 2024.

Festival de Danse du Vigan

Un franc succès pour la 1^{ère} édition du Festival de Danse du Vigan en avril. Les ateliers de pratique dansée, les conférences et le spectacle ont fait salle comble. Une belle réussite grâce au soutien de la ville, mais aussi à la participation du cinéma Le Palace, du Pôle culturel du château d'Assas et de la médiathèque intercommunale. Cet événement, en continuité du travail déjà mené depuis 25 ans par le Carré de la Danse, a pour objectif de développer la danse sous toutes ses formes en Pays viganais, donner à voir au public de la région des créations contemporaines, faire vivre la danse dans la ville et sur le territoire, impliquer les amateurs et les jeunes danseurs, proposer des formes et des performances diverses, ainsi que des disciplines dansées méconnues ou oubliées.

Les Éclats de lire - Fête du livre jeunesse

Une 10^e édition un peu compliquée pour l'équipe organisatrice, qui a dû jongler avec les risques météo, mais très réussie ! Échappant finalement à la pluie, le public a pu déambuler entre les différents lieux et profiter de toutes les belles propositions pour tous les âges. Le magnifique BD concert *Là où vont nos pères*, organisé en partenariat avec la mairie, fut particulièrement apprécié par les plus grands !

La belle fréquentation et les mines réjouies sont le plus beau cadeau d'anniversaire que pouvait espérer l'association Kamishibaï. Soutenue par la ville depuis le début, elle poursuit et développe son action auprès du plus grand nombre pour faire connaître et faire aimer la littérature jeunesse.

Prochains rendez-vous :

- Expo Les Éclats vagabonds - médiathèque - sept. 2023
- 6^e Coup d'éclat avec Benoît Jacques - 8/9/10 déc. 2023
- 11^e édition des Éclats de lire - 25/26 mai 2024



Festival "Mauvais Genres"



Les Éclats de Lire

Le cinéma Le Palace en plein air cet été

Au programme de cet été 2023 : 4 séances en plein air dans différents lieux de la ville.

- **Mardi 25 juillet** à 22h30 - sur le quai
Le Grand bain de Gilles Lellouch (GRATUIT)
- **Mardi 1^{er} août** à 22h15 - aux Châtaigniers
Le Roi lion (GRATUIT)
- **Mardi 8 août** à 22h15 - jardin du château d'Assas
Indiana Jones et le cadran de la destinée (tarif 5€)

SÉANCES ANNULÉES EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

Séances gratuites offertes par la Mairie du Vigan

GIP Cafés Cultures

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la commune du Vigan adhère au GIP Cafés Cultures (Groupement d'intérêt public) afin de soutenir la diffusion du spectacle vivant dans les cafés et les restaurants et l'emploi artistique et technique sur le territoire.

Le GIP Cafés Cultures, gère un fonds d'aide à l'emploi artistique direct à destination des cafés et restaurants qui diffusent des concerts et spectacles professionnels. Ce fonds est abondé par des collectivités territoriales et des partenaires privés. La contribution de chaque collectivité territoriale adhérente finance directement son propre territoire. Les enveloppes se cumulent avec les financements de l'État et de la Région Occitanie.

En 2022, 8 cafés viganais ont été soutenus grâce à ce fonds pour 104 salariés aidés pour une aide attribuée de 9 992,20 € dont 5 321,78 € de la mairie. Les 4 établissements les plus aidés en 2022 ont été le Café des Cévennes avec 2 095,81€, Le Bon coin avec 1 814,87€, Le Café des Châtaigniers avec 1 782,96€ et L'Avenir avec 1 541,92€.

La mairie a renouvelé son enveloppe pour 2023 à hauteur de 3 000,00 €.

Focus sur 3 festivals d'été au Vigan

Festival du Vigan

Du 16 juillet au 22 août, avec 7 soirées sur 13 au Vigan

Ce festival de musique classique, fondé en 1976 par Christian Debrus, est un événement prestigieux accueillant chaque année les plus grands artistes internationaux. Lui-même est un musicien accompli, ayant donné de nombreux concerts en France, notamment à Paris, ainsi que dans de grands festivals tels que le Festival Estival de Paris et le Mai de Bordeaux, et des tournées de concerts à l'étranger, visitant de nombreux pays.

Le **Festival du Vigan**, brille depuis plus de 40 ans dans notre belle région. Les concerts se déroulent tout au long de l'été, à la fois au Vigan et dans les temples et églises des villages du territoire, des lieux magiques et chargés d'histoire qui créent une intimité précieuse entre le mélomane et les artistes. Ce festival se distingue par sa programmation éclectique, offrant un large éventail de styles musicaux, du récital au grand concert symphonique, de la musique baroque aux créations contemporaines. En ne se spécialisant pas dans un thème particulier, il permet aux amateurs de musique de découvrir des performances variées et captivantes.

Infos : www.festivalduvigan.fr



Festival Ô Merle !

Dimanche 30 et samedi 31 juillet au Vigan (jardin du château d'Assas)

C'est en mai 2012 que l'association *Des journées entières sous les arbres* a organisé la 1^{re} édition du **Festival Ô Merle !** Ce festival de musique se consacre à la découverte d'artistes talentueux, soigneusement sélectionnés par l'équipe. Orienté à son origine principalement sur la chanson, le festival n'est pas resté cantonné à ce domaine spécifique, sa programmation englobe un large éventail de genres musicaux tels que la chanson française, la world music, le rock et le jazz. Ce qui caractérise le **Festival Ô Merle !** ce sont également les choix d'implantation : les événements sont organisés dans des sites naturels, paysagers, des parcs ou des villages remarquables. Et l'accent est mis sur une restauration de qualité, privilégiant les circuits courts et mettant en valeur les productions locales.

Le port d'attache du **Festival Ô Merle !** est Le Vigan, où ont lieu les principaux concerts, autour desquels s'articulent plusieurs autres dates en itinérance sur le territoire.

Programmation viganaise le dimanche 30 juillet : PETITE GUEULE, TOAN'CO et PICON MON AMOUR et lundi 31 juillet : SAMËLI et LIGHT IN BABYLON. En itinérance ensuite à Aumessas (parc des Charmilles) le dimanche 06 août.

Infos : www.omerle.fr



Festival là-bas vu d'ici

Du 24 au 27 août au Vigan

Le **Festival Là-bas vu d'ici**, festival des voyages et des lointains horizons en Cévennes, organisé par l'association Hasta Siempre et la Communauté de communes du Pays viganais, offre aux passionnés de voyages une occasion exceptionnelle de se plonger dans des récits captivants, des expositions inspirantes, des conférences enrichissantes et des concerts enivrants.

Le **Festival Là-bas vu d'ici** promet une expérience immersive où les sens sont en éveil. Les projections, les concerts ou encore les conférences transportent les spectateurs dans des contrées lointaines. La littérature et les rencontres d'auteurs plongent le public dans des récits passionnants et des univers littéraires envoûtants. Les récits de voyages fascinants font vibrer l'audience, tandis que les expositions éveillent la curiosité et invitent à la contemplation des paysages et des cultures.

La 12^e édition du **Festival Là-bas vu d'ici**, promet de transporter les spectateurs dans un monde de découvertes et d'émerveillement.

Infos : www.festivallabasvudici.com



Un puit du souvenir au cimetière

Le cimetière communal est désormais doté d'un puits du souvenir complétant son espace cinéraire et satisfaisant ainsi l'obligation faite aux communes de plus de 2000 habitants de proposer aux familles un lieu de dispersion des cendres de leurs défunts.

Réalisé en pierre de Montdardier par les Pompes funèbres Atger, selon un marché de 9 970 € TTC, son aspect naturel et paysagé offre aux familles endeuillées un lieu de recueillement apaisé. La pose d'un banc viendra très prochainement parachever cet espace.

Après demande d'autorisation préalable en mairie, les familles pourront y disperser les cendres de leurs défunts, en présence d'un agent municipal ou d'un élu. Un registre de dispersion sera consultable en mairie.

La commune a par ailleurs poursuivi son action de reprise des concessions expirées en reprenant 19 concessions pour un budget de 12 080 € TTC. Et le mur d'enceinte du cimetière sera repeint par nos services dans le courant du second semestre de cette année.



Raccordement à la fibre

À ce jour, plusieurs immeubles ne sont pas encore raccordés à la fibre optique.

Vous pouvez bénéficier de la gratuité du raccordement à la fibre jusqu'à fin 2023.

Infos : 01 84 26 03 16 de 9h à 17h / f.zguem@nd-i.fr



Acquisition de terrains en bord de l'Arre

Dans le cadre de l'aménagement des bords de l'Arre, il est nécessaire d'acheter les terrains situés dans le périmètre du projet au fur et à mesure que les occasions se présentent.

Ainsi, la municipalité s'est portée acquéreuse des parcelles AC 018, AC 261, AC 425 et AC 426 pour une superficie totale de 11 339 m2 et situées le long du chemin de la rivière après le Souquet en direction d'Avèze.

L'acquisition de ces parcelles permettra de créer de nouveaux espaces naturels ouverts sur la rivière pour les habitant(e)s.

Prix d'acquisition : 22 678 €

Bienvenue à...

AZIMUT VOYAGE - voyages insolites et atypiques (rue des 3 pigeons)

PEINTURE ET MIROITERIE DU VIGAN - en lieu et place de *Secret d'artisan* (boulevard des châtaigniers)

L'ORIZ'HOME - café associatif (rue des barris)

LA PETITE BASE - café associatif (local du parti communiste)

Vous êtes un nouveau commerçant ou professionnel au Vigan ?

Transmettez-nous vos coordonnées à : service.accueil@levigan.fr

MARCHÉS DE L'ÉTÉ.....

Marché paysan du mardi

Depuis le 16 mai, et jusqu'à la fin septembre, les producteurs locaux du marché du paysan est là pour vous accueillir avec joie et bonne humeur, tous les mardis de 8h à 12h30, place du marché.

Petit plus : chaque mardi du 4 juillet au 22 août, de 9h à 13h, l'association Stand'Art organise "Les Mardis de l'été", festivités et stands artistiques dans les rues de Église, du Four et du Pouzadou.

Marché du livre d'occasion

Un marché du livre d'occasion se tient au Vigan, le dernier mardi du mois de 9h à 17h, de mai à septembre, sur la place du quai. Les bouquinistes de l'association de libraires professionnels "La Mémoire du livre" vous proposent un choix de livres en français, en anglais, livres anciens et rares, livres d'art...

Infos : Bill 06 37 30 45 26

Marchés nocturnes

Du 19 juillet au 9 août c'est le retour des marchés nocturnes sur la place du quai. Venez profiter de l'ambiance animée et conviviale de ces marchés qui se tiendront de 18h à 23h.

Des stands d'artisanat et de producteurs locaux, proposant des créations uniques et des produits régionaux de qualité et des animations musicales !

Vide-grenier des Châtaigniers

Chaque dimanche matin de juin, juillet et août, de 7h à 13h, vide-grenier au parc des châtaigniers. Au-delà des bonnes affaires, cet événement favorise les rencontres et les échanges dans une ambiance conviviale.

Infos et réservation d'un emplacement (5 €): service.accueil@levigan.fr / 04 67 81 66 00

FOIRES D'AUTOMNE

Les foires d'automne au Vigan en octobre promettent un mois rempli de saveurs, de découvertes et d'animations pour toute la famille. Ne manquez pas ces rendez-vous incontournables de la région !

"Les Rég salopes"

Samedi 7 octobre - Jardin du château d'Assas

Une journée dédiée aux plaisirs gustatifs, mettant en avant le pain, le vin et les fromages locaux, dans une ambiance conviviale et festive, avec un concert et de nombreuses animations.

"Miel & Frigoule"

Dimanche 8 octobre - Jardin du château d'Assas

La Foire du miel et des plantes aromatiques et médicinales du Vigan fera sa 7e édition avec une trentaine d'exposants et de producteurs locaux, et une vingtaine d'animations (demos, visites, ateliers...)

Les Journées mycologiques du Vigan

14 et 15 octobre - Halles du marché

Les passionnés de champignons et les curieux seront ravis de participer à la 39e édition des JMV, pour découvrir une grande variété de spécimens, et approfondir leurs connaissances en participant à des ateliers, des sorties et des conférences.

Foire de la pomme et de l'oignon doux des Cévennes

Dimanche 22 octobre - Centre ville du Vigan

29e édition de ce rendez-vous incontournable avec au programme : un grand marché de produits locaux et de nombreuses animations pour petits et grands.



SUR NOTRE TERRITOIRE.....

Inauguration du Centre d'interprétation du changement climatique



Après 5 années d'études et 3,4 M€ de travaux, l'Observatoire du Mont-Aigoual, propriété de la Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires, ré-ouvre ses portes le 1er juillet et devient le premier Centre d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique en France.

Les visiteurs pourront y découvrir une nouvelle scénographie, innovante et interactive pour comprendre les phénomènes liés au changement climatique.

L'inauguration aura lieu vendredi 7 juillet prochain.

L'Observatoire sera ouvert au public tous les jours jusqu'à la fin des vacances de Toussaint de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Plan Avenir Montagne : Réussir les transitions écologiques et sociales



Le Plan Avenir Montagne, lancé le 27 mai 2021 par l'État, vise à accompagner les territoires de montagne dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement vers un tourisme plus diversifié, durable et résilient.

Le PETR Causses et Cévennes qui regroupe les Communautés de communes du Pays viganais et de l'Aigoual fait partie des 32 lauréats. Dans ce cadre, le 26 mai avait lieu l'évènement "Construisons ensemble l'avenir des Causses et Cévennes. Du rêve à l'action".

Les 100 participants ont pu écouter Jean-Francois Caron, ancien maire de Loos-en-Gohelle et directeur de la Fabrique des transitions, faire une analyse de l'état actuel des transitions écologique, sociale et touristique du territoire et tracer des chemins possibles pour réussir la transition. Une analyse pertinente et porteuse d'espoir.

Le replay de cet évènement est disponible sur le site du PETR : petr-causses-cevennes.fr

Le col de la Lusette : 1^{er} col réservé en Cévennes cet été

Le col de la Lusette sera réservé exclusivement aux cyclistes lors de 5 matinées exceptionnelles durant lesquelles le col sera fermé à tous les véhicules motorisés, créant ainsi une expérience inédite pour tous les passionnés de vélo.

Le col de la Lusette, perché à 1351 mètres d'altitude, est depuis longtemps un lieu de prédilection des cyclistes en raison de sa beauté naturelle et de ses défis uniques : 11,7 km de montée à 7,3% en moyenne, dont des passages à 12%.

L'inauguration du 1^{er} col réservé du Sud Cévennes a eu lieu le 25 juin 2023, avec plus de 120 participants. 4 autres matinées sont prévues durant lesquelles le col sera fermé aux véhicules motorisés de Puech Arnal à Pueylong et exclusivement ouvert aux cyclistes : les 23 et 30 juillet, ainsi que les 6 et 13 août, de 7h à 11h.

Cette initiative de l'Office de tourisme Sud Cévennes, en partenariat avec la commune de Mandagout, s'inspire de la 6^e étape du Tour de France 2020 qui a attiré l'attention du monde entier sur ce monument du cyclisme cévenol.



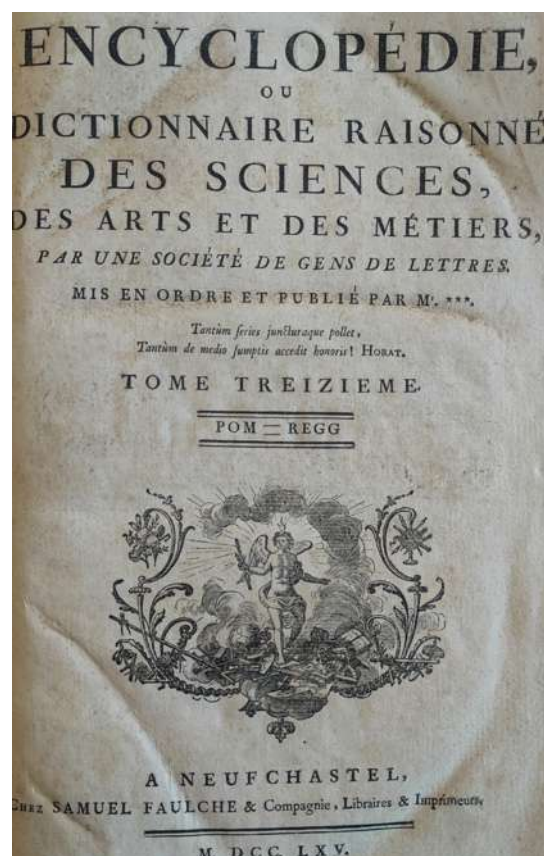
HISTOIRE/PATRIMOINE.....

L'encyclopédie

Il se trouve encore au détour d'une rue, derrière les portes d'une vieille armoire quelques témoignages de la vie brillante du Vigan au XVIII^e siècle. Parmi ceux-là, la mairie du Vigan abrite un exemplaire complet de la célèbre *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres* dite de Diderot et d'Alembert. Il est fort probable que plusieurs exemplaires de ce chef d'œuvre, pilier des Lumières, se trouvèrent sur notre territoire, tantôt exposés avec fierté tantôt dissimulés avec crainte.

Dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, Jean d'Alembert écrit : "Un tribunal devenu puissant dans le midi de l'Europe condamna un célèbre astronome pour avoir soutenu le mouvement de la terre, et le déclara hérétique (...). C'est ainsi que l'abus de l'autorité spirituelle réunie à la temporelle forçait la raison au silence ; et peu s'en fallut qu'on ne défendit au genre humain de penser." L'Encyclopédie se donna pour but de regrouper toutes les connaissances du temps philosophiques ou concrètes en les extirpant de l'influence de l'obscurantisme et de l'intolérance.

Le premier volume de la première édition est publié en 1751. Un an plus tard, l'ordre des Jésuites la fait interdire. En 1759, après la tentative d'assassinat de Louis XV par le moine Damien, le parti dévot réclame la censure tandis que le pape Clément XIII obtient la mise à l'index de l'Encyclopédie. Le Saint-Père, de fait, "enjoint aux catholiques, sous peine d'excommunication, de brûler les exemplaires en leur possession."



En 1756, le roi ré-autorise l'Encyclopédie car il a la volonté de faire de cette œuvre un appui fondamental au développement industriel et artisanal de son royaume. Ainsi, Diderot et d'Alembert se lancent dans la réalisation de volumes de planches. Certaines mauvaises langues racontent que, loin d'être des créations originales, à l'exemple des gravures des métiers à tisser jointes en photos, les gravures auraient en grande partie été plagiées de planches dessinées par l'Académie des sciences pour l'une de ses publications.

Qui furent les premiers propriétaires de cet exemplaire viganais ? Pas un catholique vous l'aurez deviné ! Pas un ouvrier ! En effet, un exemplaire complet de l'ouvrage équivalait à l'époque à 13 mois de salaire d'un ouvrier spécialisé. Il ne vous reste plus qu'à regarder les façades des hôtels particuliers du Vigan et imaginer lequel pouvait bien être l'écrin d'un tel trésor ...

C'est à la fin du XX^e siècle, la mairie du Vigan décide de racheter l'important fond de la bibliothèque du temple protestant du Vigan dont l'Encyclopédie. Gageons qu'un jour prochain, ces magnifiques 28 volumes pleins de 72.000 articles, publiés entre 1751 et 1772 sauront trouver un écrin à la hauteur de son message de raison, de tolérance de liberté et de beauté.



ÉTAT CIVIL

du
01/12/2022
au
08/06/2023

Naissances (13) - Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

LEBLOND Noah né le 04/12/2022
LEBLEU Louise née le 09/12/2022
AZEHAFF Younes né le 02/01/2023
FOLICKMANN LEMAIRE Maël né le 03/01/2023
KASMI Leya née le 14/01/2023

DEPEYRE Victor né le 08/02/2023
AIT TEDRARTÉ Zayn né le 23/02/2023
LIMERY Mélanie née le 27/02/2023
PECHERSKY Polina-Aurélienne née le 09/03/2023
SOUCAT Aaron né le 16/03/2023

BODART Kenan né le 23/04/2023
GRAZIOSO TEULON Aline née le 09/05/2023
MESAOUDI Zaynab née le 16/05/2023

Décès (48) - Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux familles de :

MEYRAN Christiane décédée le 03/10/2022 (oubli dans le journal précédent, avec toutes nos excuses)

HASSEN-KHODJA Liliane décédée le 04/12/2022
FIABON Santo décédé le 11/12/2022
SOUSTELLE Louis décédé le 14/12/2022
LOKONADINPOULLÉ Jean décédé le 14/12/2022
ASSOR Antège décédé le 15/12/2022
LEVASSEUR Jean-Claude décédé le 27/12/2022
DIAZ Dolores décédée le 29/12/2022
GUIBAL Raymonde décédée le 31/12/2022
TRAPANI Antoine décédé le 05/12/2023
MICHEL Leocadia décédée le 11/01/2023
WILD René décédé le 19/01/2023
BOUDON Raymond décédé le 21/01/2023
NAVES Gilberte décédée le 23/01/2023
JACOVELLI Christophe décédé le 04/02/2023
BRULÉ Georges décédé le 07/02/2023
ROZES Alain décédé le 11/02/2023
FERRARI Janie décédée le 13/02/2023

NOGARÈDE Lucienne décédée le 17/02/2023
GOUTKOVSKY Colette décédée le 17/02/2023
FESQUET Eliette décédée le 19/02/2023
VIDAL Yvette décédée le 21/02/2023
MATET Odette décédée le 24/02/2023
DE BACKER Sophie décédée le 25/02/2023
GROUSSIN Robert décédé le 25/02/2023
BOISSON Guy décédé le 27/02/2023
FESQUET Juliette décédée le 27/02/2023
LABINAL René décédé le 28/02/2023
BLAIS Jean décédé le 01/03/2023
CAPUTO Gelsina décédée le 07/03/2023
MICHEL Renée décédée le 07/03/2023
BACHELEZ Michèle décédée le 08/03/2023
MOUZOUR Simonne décédée le 12/03/2023
FERRAL Claire décédée le 14/03/2023

DELPUECH Raymonde décédée le 18/03/2023
MARTIN Simone décédée le 23/03/2023
DUFOUR Alain décédé le 26/03/2023
BEAU Alain décédé le 29/03/2023
HAVENEL Jean-Paul décédé le 29/03/2023
DIDIER Yves décédé le 02/04/2023
TEULON Yvan décédé le 11/04/2023
SLUGA Joze décédé le 19/04/2023
ALBERT Jeanne décédée le 22/04/2023
MALARTE Raymond décédé le 05/05/2023
GOUGNARD José décédé le 21/05/2023
PERALDI Maguy décédée le 22/05/2023
LECLERCQ Pascal décédé le 23/05/2023
BRIFOULIERE Marie-Thérèse décédée le 04/06/2023
REMISE Maryse décédée le 05/06/2023

EXPRESSION LIBRE

Voici quelques points sur lesquels s'est portée notre attention juste avant la saison estivale.

Festivités du 14 Juillet

Début 2023 Les pompiers du Vigan s'étaient rapprochés de la municipalité pour l'organisation des festivités du 14 Juillet. Ils n'ont pas reçu une écoute favorable de la part de Madame la Maire. Cela les a conduit à déplacer le lieu de ces festivités à Avèze sur le stade. Je regrette que notre Bourg centre perde ces festivités qui avaient toujours eu lieu sur le boulevard des châtaigniers, même si, pour faire face au mécontentement de la population, un disc jockey a été recruté en dernière minute pour combler le vide. Partout en France les pompiers organisent les bal du 14 juillet c'est une tradition que nous allons à mon grand regret perdre cette année.

Police municipale, effectif, sécurité dans notre ville

Pour rappel, la municipalité avait il y a quelques années 5 agents au service de la police municipale. Aujourd'hui il n'en reste qu'un car l'agent recruté en 2022 a quitté le service suite à un désaccord. Il nous semble important de souligner que l'effectif nécessaire est largement insuffisant pour faire face aux missions qui incombent à ce service, à savoir, sortie des écoles, sortie du lycée, circulation- stationnement zone bleue, administratif, maintien de l'ordre, etc. De plus, des faits inédits de délinquance se produisent et la présence d'une vraie police municipale a toute sa place dans notre commune.

Santé à l'école

Nous avions déjà pointé du doigt l'association CO.PA.SA.NA. qui avant même d'être enregistrée en préfecture avait reçu des subventions de la Mairie. Aujourd'hui constituée, elle ne figure pas dans la liste des associations agréées en 2022 par

l'éducation nationale, même si ce n'est pas obligatoire mais recommandé pour des interventions régulières. Une association agréée fournit des prestations prises en charge financièrement par l'Agence Régionale de la Santé. La municipalité seule supporte la dépense des 51 000,00 € de coût de ces interventions. En 2020 c'était 27 000 € (8 966 € x 3 ans) soit une augmentation de presque 100%. Pour traiter le parcours éducation santé il nous semble indispensable de faire appel à des associations reconnues car le sujet est sensible en ce moment et ainsi éviter les discours extrémistes.

Étude mobilité et stationnement 30 000 €

L'art de prendre les problèmes à l'envers. La réflexion sur ces questions était à mener en amont des travaux de centre ville, des châtaigniers et du lycée. Aujourd'hui les viganais ne comprennent pas le sens des rues, comme par exemple l'accès au quartier des combes ou du chemin de Goulou, la forte diminution des places de stationnement ainsi que leur ergonomie. Sur le boulevard des châtaigniers on a éradiqué toutes les places de parking côté parc et nous attendons avec crainte la suppression de la voie montante vers la gendarmerie. Les jours de marché la déviation devient même dangereuse ! Beaucoup de rues restent cabossées et leurs riverains mécontents. Là pas besoin d'études pour s'en rendre compte.

Il y a bien d'autres points à aborder mais nous les détaillerons dans nos prochaines Gazettes.

Merci pour votre attention et bon été à toutes et tous

Alessandro Cozza

Groupe Ensemble donnons un Avenir aux Viganais(es)

RENCONTRE AVEC.....

Jean-Yves BOSCHI *Spéléologue*

Spéléologue depuis ses 17 ans, Jean-Yves Boschi est originaire de Nîmes.

Il a commencé à travailler sur les réseaux souterrains de Bez, dans le massif de la Tessonne, en 2001, date à laquelle il s'est installé sur le territoire.

Jean-Yves est vice-président du Comité départemental de spéléologie du Gard et président du Spéleo-club de la Vallée de la Vis (SCVV).

Le SCVV est l'association qui a porté les explorations avec le Groupe de recherche et d'exploration souterraine du Vigan (GRES) et le Groupe spéléologique du Rieutord.

Les activités du SCVV sont essentiellement orientées vers la recherche spéléologique et hydrogéologique sur le Causse de Blandas et les vallées qui l'entourent.



À l'heure actuelle, le développement du réseau Event de Bez, Grotte des Calles, Event de Brun et Event de Rognes avoisine les 50 km de développement exploré. Ce qui en fait le plus grand réseau du Gard. L'exploration de ce complexe est loin d'être terminée ! Les spéléologues deviennent des acteurs incontournables concernant la recherche et la gestion des eaux souterraines dans le karst.

Il existe dans ce réseau hydrographique une réserve estimée à plus de 200 000 m³ d'eau de bonne qualité, qui a la capacité de se reconstituer très rapidement aux premières pluies. Cette ressource en eau considérable mériterait d'être étudiée, notamment au niveau des interactions entre son approvisionnement par les pluies et ses usages dans la continuité du bassin versant. L'exploitation de cette réserve d'eau pourrait pallier, dans un avenir proche, la raréfaction des écoulements de surface.

Une autre facette des activités du SCVV c'est l'initiation et la formation de jeunes et moins jeunes spéléologues pour faire découvrir le milieu souterrain et sensibiliser à la préservation de ces espaces fragiles. Pour permettre la poursuite des activités exploratoires, il est nécessaire de former une nouvelle génération. Par ailleurs, les grottes remarquables du territoire sont un atout non négligeable pour l'économie touristique locale, qu'il s'agit de mettre en avant !

AGENDA CULTUREL DE L'ÉTÉ



DE LA MUSIQUE PLEIN LES YEUX

1^{er} juillet (Les Arennes) - 4 juillet (Cour des Orantes) - 21h - entrée libre

NÉBO FESTIVAL HUMOUR

Jardin des Orantes - 21h

7 juillet : Félix Dhjan (Jamel Comedy Club)+ 1^{er} partie : Anthony Cottu

8 juillet : Titoff + 1^{er} partie : Sofiane Ettaï

LES HEURES D'ORGUE / Les Amis de l'orgue du temple

Au temple du Vigan - Entrée libre

9 juillet - 18h30 - Liesbeth Schlumberger (Bach, Frescobaldi, Amy)

27 août - 18h30 - Martin Gester, Julie Goussot au chant (Vivaldi, Bach, Haendel)

23 septembre - 20h30 - ciné-concert avec Paul Goussot ("Safety last" de Harold Lloyd, film muet de 1923)

LE MERLE AUX CHÂTAIGNIERS

Concerts terrasse du Festival Ô Merle ! - Café des Châtaigniers - 19h

13 juillet : Fatum Fatras (Bords de la Méditerranée)

4 août : Wata Faya (Reggae)

25 août : Imperial Orpheon (Bal déjanté)

LE VIGAN EN FÊTE

Boulevard et parc des Châtaigniers - dès 17h

14 juillet : voir ci-contre

THÉÂTRE

Salle Lucie-Aubrac - 21h

15 juillet - Le Début de la faim (Cie "jeux de mots")

LES NOCTURNES DU GRIFFE / concerts d'été de Tea Prod

Du 20 juillet au 10 août - 20h - Place du quai - Entrée libre

20 juillet - Qalam et Adil Smaali (musiques du monde) + 1^{er} partie

27 juillet - Plaksdam (jazz vocal) + Kanazoé Orchestra (afro-folk)

3 août - Saodaj (Maloya) + 1^{er} partie

10 août - Soleynia (chanson world) + Edredon Sensible (transe jazz)

FESTIVAL Ô MERLE ! - 10^e édition / festival de la chanson

30 et 31 juillet - Jardins du château d'Assas - 19h - *En savoir plus : p. 17*

FESTIVAL DU VIGAN - 47^e édition / festival de musique classique

Du 16 juillet au 22 août - Différents lieux du Vigan et d'autres communes

13 concerts d'exception, dont 7 soirées au Vigan - *En savoir plus : p. 17*

CINÉMA EN PLEIN AIR

25 juillet - 1^{er} août - 8 août - *Voir détails p. 16*

L'ART SUR L'ARRE / festival d'arts plastiques et de land art

5 et 6 août - Le long des bords de l'Arre - Entrée libre

Ateliers, animations, spectacles, œuvres pérennes et œuvres éphémères...

FESTIVAL LÀ-BAS, VU D'ICI / festival des voyages (CCPV, Hasta Siempre)

Du 24 au 27 août

De 10h à 23h dans divers lieux de la ville - *En savoir plus : p. 17*

SOIRÉE "ENVISAGER L'INTIME" / Cie Amarante

28 septembre - Cinéma Le Palace - 19h

Soirée festive strass et paillettes + projection, buvette et petite restauration

Et aussi des concerts réguliers chez nos cafetiers et restaurateurs :

Brasserie de l'Avenir : jazz le mercredi soir du 12 juillet au 16 août

Crêperie du Marché : jazz le dimanche du 16 juillet au 13 août

Café des Châtaigniers : voir plus "Le Merle aux Châtaigniers"

Brasserie Feloni : Les Felonidayz les 6 juillet et 4 août

MARCHÉS ET VIDES-GRENIERS : *Voir détails p. 19*



ET AUSSI...

Summer Time, exposition de Martine Fougeron
26 juin au 17 septembre - Château d'Assas

VigArte, concours / exposition (participation gratuite)
inscription jusqu'au 22 août - www.musee-cevenol.fr